



Prix mémoires et thèses

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Partenaires du prix :



Madame, Monsieur,

En cette année 2024, l'ANACOFI a le plaisir de remettre, pour la troisième fois, ses prix visant à récompenser les meilleurs mémoires et thèses rédigés par des étudiants de Master 2 et Doctorat. Ces travaux, qui analysent et observent avec rigueur nos métiers, reflètent l'excellence académique et la pertinence des problématiques contemporaines du secteur de la gestion de patrimoine, du conseil en finance d'entreprise et du courtage.

Le jury, composé d'experts reconnus, souhaite renouveler son engagement à associer le plus grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur et d'étudiants à cette initiative. Nous désirons ainsi encourager, valoriser et soutenir les efforts de recherche sur tous les sujets qui constituent le cœur de notre profession.

À l'occasion de cette troisième édition du « Prix Mémoires et Thèses », nous affirmons la volonté de l'ANACOFI de permettre à de nombreux candidats de mieux appréhender et enrichir les connaissances liées à nos métiers. Le jury, dont j'ai l'honneur d'être le Président, se réjouit d'avance de découvrir et d'analyser des travaux que nous savons d'une grande qualité et qui, sans nul doute, reflèteront une concurrence stimulante.

*Cette initiative a pour but de rapprocher le monde académique et celui de la pratique professionnelle, afin de créer des passerelles enrichissantes entre les savoirs théoriques et leur application concrète. La remise des prix, est prévue **soit le 12 Décembre lors du Grand Débat ANACOFI, soit lors de sa Convention de début avril 2025, en fonction du nombre de dossiers à analyser.***

Je reste, ainsi que l'ensemble du jury et de l'ANACOFI, à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Éric PINON
Président du Jury du « Prix Mémoires
et Thèses » de l'ANACOFI

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'ANACOFI souhaite récompenser les meilleurs mémoires et thèses produits par des étudiants en formation initiale ou non dans nos Ecoles ou Universités partenaires.

Les primés seront invités à recevoir leur prix lors d'une cérémonie prévue **soit le 12 Décembre lors du Grand Débat ANACOFI, soit lors de sa Convention de début avril 2025, en fonction du nombre de dossiers à analyser.**

Ils bénéficieront également du relais de nos médias, d'une publication de leurs travaux primés sur notre site et d'invitations à participer à certains événements publics ou privés de la gestion de patrimoine auxquels l'ANACOFI est associée. Un « parrainage » temporaire sera mis en place pour ceux qui le souhaitent, afin de promouvoir leurs projets.

Ne peuvent concourir que les mémoires et thèses de Master 2 ou de Doctorat.

3 catégories pour concourir :

- Gestion de Patrimoine ;
- Conseil en Finance et Développement d'Entreprise ;
- Conseils et intermédiation en Assurances, crédits, finances, Immobilier, épargne-salariale

Seront remis : 1 Grand Prix (inter-catégoriel) et 1 ou 2 niveaux de Prix par catégorie.

DÉPOSER UNE CANDIDATURE :

2 dossiers mémoires ou thèses par Ecole ou Université partenaire.

Pas de sujet imposé par l'ANACOFI.

Les mémoires et thèses qui peuvent concourir sont ceux et celles qui ont fait l'objet d'une évaluation de l'Ecole ou Université entre 2022 et 2024.

A adresser en format digital à e.labrousse@anacofi.asso.fr

Date de dépôt : au plus tard le 10 novembre 2024, accompagné d'une lettre de motivation qui fasse état de ce que le candidat attend de ce prix et de son souhait de carrière dans les 4 à 5 années à venir et d'un mail de parrainage par le correspondant ANACOFI de l'établissement.

LE JURY 2024 :

Éric PINON - *Président du Jury*

Marguerite COLLIGNAN - *Directrice de l'Éducation financière Banque de France/EDUCFI*

David CHARLET - *Président ANACOFI*

Guy COHEN - *Président ANACOFI-SYNDICAT*

Nebojsa SRECKOVIC - *Président ANACOFI-CIF*

Philippe LOIZELET - *Président ANCDGP*

Céline MAHINC - *Vice-Présidente ANACOFI-IMMO*

Jean AULAGNIER - *Président d'Honneur AUREP / Doyen Honoraire et Maître de Conférence Université d'Auvergne*

Nicolas ESPLAN - *Président JurisCampus / Professeur des Universités*

Geneviève LHOMME - *Secrétaire Générale EFPA France*

Karim DJIDJELLI - *Ingénieur pédagogique à la FEDE - Fédération Européenne des Ecoles*

Mateo DJOUADI - *Chargé de mission Finance Durable chez Finance Innovation*

Emmanuel LABROUSSE - *Chargé relations Ecoles/Universités ANACOFI*

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Originalité / Actualité

Profondeur de l'information

Profondeur de l'analyse

Construction, plan et style

LES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS PARTENAIRES DONT LES ÉLÈVES PEUVENT CONCOURIR :

LES ÉCOLES



LES UNIVERSITÉS

